

Le 16 août 2012

Bolloré : cession de 5 % supplémentaires d'Aegis

Dans le cadre des opérations annoncées le 12 juillet 2012 et à la suite de l'accord obtenu par Dentsu des autorités de régulation, le Groupe Bolloré cède, ce jour, 5 % supplémentaires d'Aegis à Dentsu, pour un montant d'environ 178 millions d'euros.

Le 12 juillet 2012, le Groupe Bolloré avait déjà cédé à Dentsu 15% d'Aegis pour environ 535 millions d'euros. Le solde de sa participation, soit 6,4 % d'Aegis, sera apporté à l'offre lancée par Dentsu.

